



Le comité des usagers du centre jeunesse de Montréal



Historique

- **Le comité des usagers a été fondé en juin 1984 bien avant l'exigence de la loi LSSSS de mettre en place de comité dans chaque établissement de santé et services sociaux.(1992)**
- **Le comité est un OSBL (le seul au Québec à notre connaissance). Ce qui nous donne une grande autonomie de gestion de notre organisation.**

Notre Mission

- **La défense, la protection et le respect des droits des usagers**
- **Un agent de consultation et de collaboration pour diverses instances et intervenants du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, principalement des directions de la protection de la jeunesse et du programme jeunesse. (anciennement le Centre jeunesse de Montréal).**

Notre Mandat

Le mandat du comité des usagers du Centre jeunesse de Montréal inclut les fonctions suivantes

- **renseigner** les usagers sur leurs droits et leurs obligations
- **promouvoir l'amélioration** de la qualité des conditions de vie des usagers et **évaluer** le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services obtenus de l'établissement
- **défendre** les droits et les intérêts collectifs des usagers ou, à la demande d'un usager, ses droits et ses intérêts en tant qu'utilisateur auprès de l'établissement ou de toute autorité compétente
- **accompagner et assister**, sur demande, un usager dans toute démarche qu'il entreprend y compris lorsqu'il désire porter plainte
- **s'assurer du bon fonctionnement** de chacun des comités de résidents et veiller à ce qu'ils disposent des ressources nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

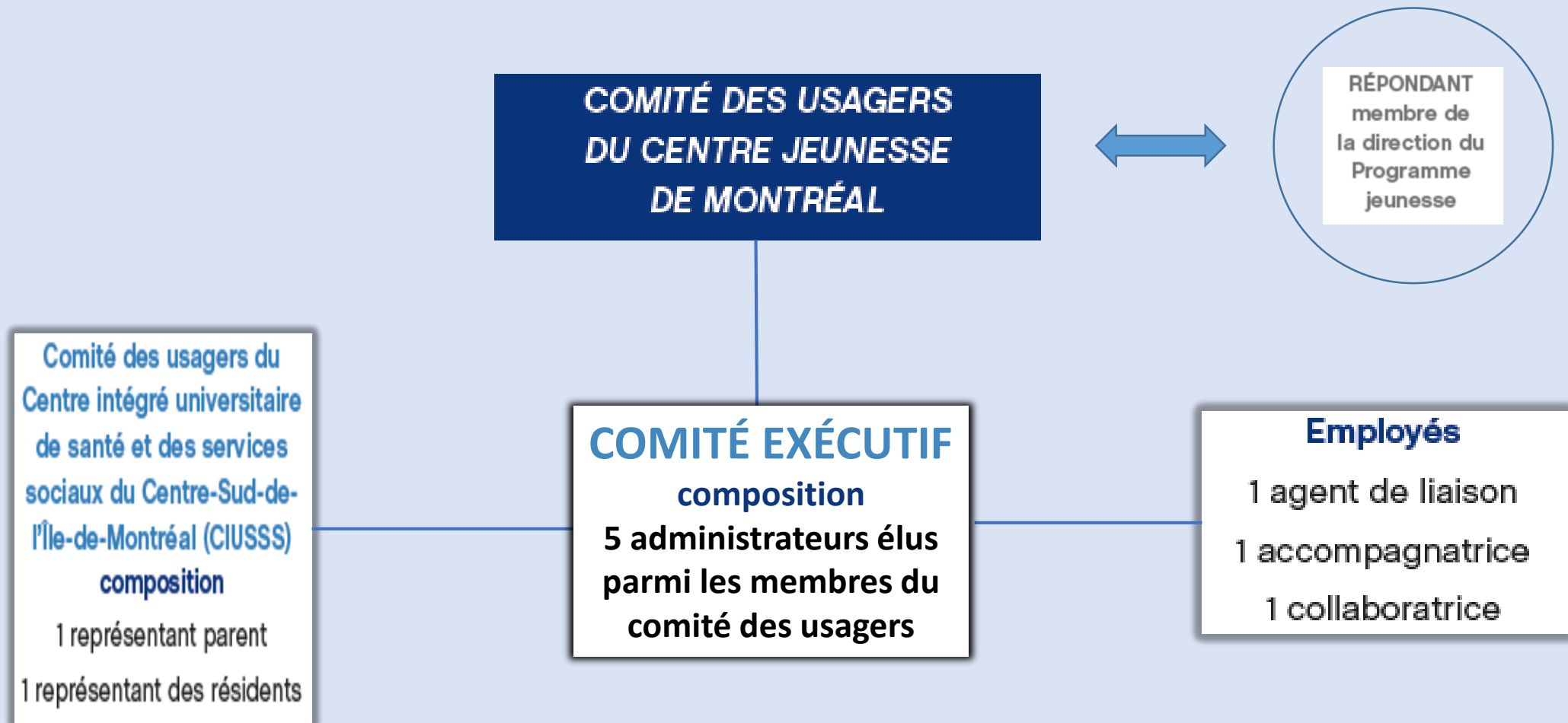
Notre clientèle

Le comité des usagers s'adresse à l'ensemble des usagers (jeunes et parents) de tout le territoire de l'île de Montréal recevant des services sous les lois suivantes :

- **Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ)**
- **Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)**
- **Loi sur les services de santé et services sociaux (LSSSS) pour les jeunes hébergés**

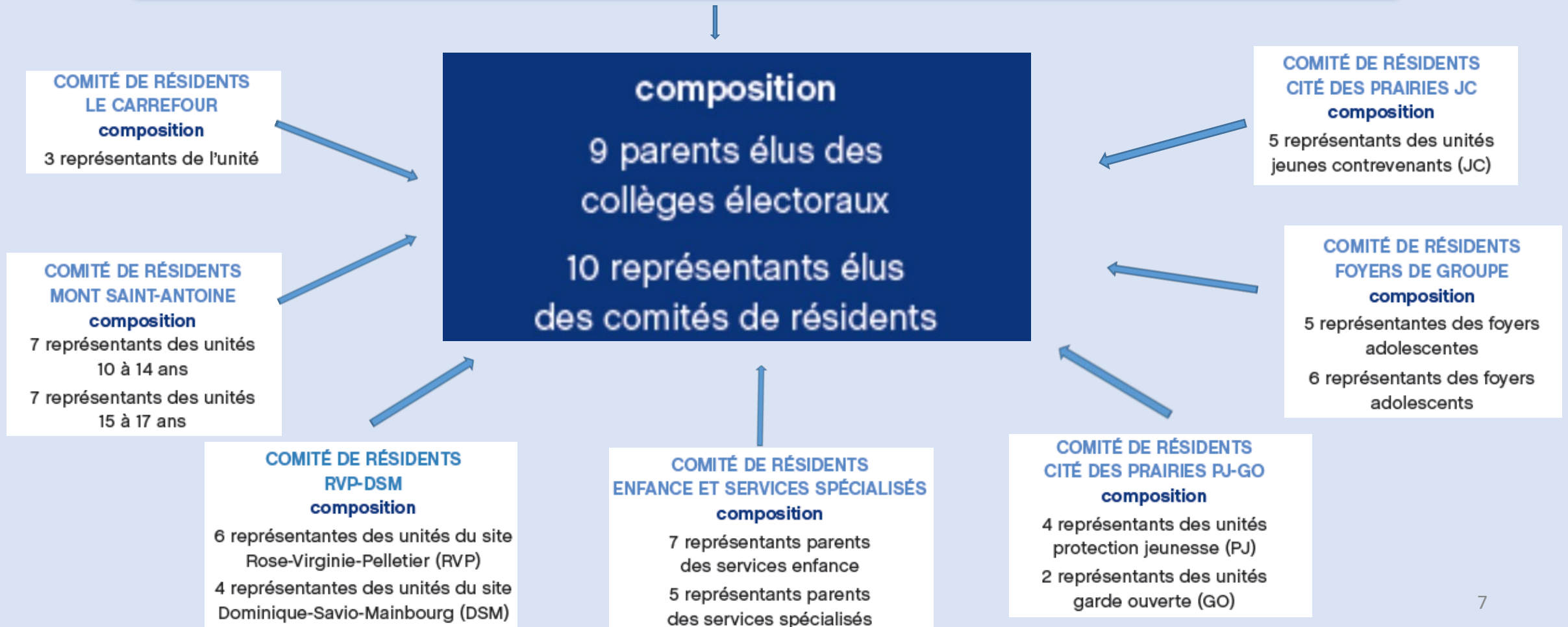
Nuance : Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw

Organigramme



Membres parents

Les parents d'usagers recevant ou ayant reçu des services dans leur milieu, dans la communauté, en ressources contractuelles, en enfance, aux adolescents ou aux adolescentes ; d'adultes recevant ou ayant reçu des services de l'un ou l'autre des secteurs suivants du CJM-IU : Adoption, Retrouvailles, Expertise psychosociale à la Cour supérieure et Médiation familiale.



Activités des comités

Usagers

- **Nous recevons des invités pour répondre aux demandes des membres ou à la demande de nos partenaires.**

Résidents

- **Dans le suivi de nos comités de résidents, nous retenons en priorité les demandes des jeunes en ce qui a trait à l'amélioration de leurs conditions de vie.**
- **L'écoute et la collaboration des directions impliquées**

RÔLE DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE RÉSIDENTS

Le mandat des jeunes représentants qui participent au comité de résidents s'exerce dans le cadre des réunions mensuelles. Le représentant est généralement nommé pour un an (de septembre à juin) ou jusqu'à son départ de l'unité s'il quitte en cours de mandat. Il est demandé aux représentants :

- d'assurer le lien entre le comité de résidents et les jeunes sur leur milieu de vie ;
- d'être à l'écoute et attentifs aux besoins qui sont manifestés dans leur milieu de vie ;
- de transmettre l'information reçue du comité de résidents aux autres jeunes hébergés;
- de rapporter l'information lors de consultation auprès des jeunes hébergés.

Expérience

- **Le comité des usagers se veut un apport dans le développement des jeunes résidents à la vie citoyenne et démocratique.**
- **Chaque année, l'équipe sensibilise les représentants à leur rôle et leur donne des moyens pour y parvenir.**
- **L'ouverture au dialogue et à l'écoute entre eux et avec nos partenaires sont au cœur de notre fonctionnement.**

Impact des membres

Participation table de consultation

Partager leur préoccupations et questionner les politiques avec la direction

Pouvoir de changement

États des lieux

Politique alimentaire

Commentaires des membres

« Le comité est une bonne manière de nous faire entendre. »

« C'est l'fun, on peut dire notre opinion.»

« C'était inspirant et positif comme expérience. »

«J'ai appris à m'exprimer en groupe, c'est constructif, on peut faire changer des choses.»

« Les points apportés apportent des changements et ça me motive à me réimpliquer. »

« J'ai aimé l'expérience. Il y avait une bonne écoute de la part de tous (comité, chefs, responsables programme) et cette collaboration est appréciée. Des changements se sont vus dans l'unité. »

« Nos points sont entendus et j'ai un intérêt pour revenir au comité. »

« Les changements tardent à venir »

Nos publications



- **TON IMPLICATION DANS LES DÉCISIONS DURANT TON HÉBERGEMENT**
- **DROIT D'ACCÈS À TON DOSSIER**
- **CONFIDENTIALITÉ ET ACCÈS AU DOSSIER DE L' USAGER**
- **LE TRIBUNAL EXPLIQUÉ**
- **LES COMMUNICATIONS CONFIDENTIELLES**
- **ISOLEMENT ET CONTENTION**
- **LES MESURES DISCIPLINAIRES**
- **FOUILLE ET SAISIE**

Documents

Guide d'information





CUJCM.CA